

Paris, le 1er février 2017
CP019 - 2017

Incendies de forêts au Chili Le CNES active les satellites SPOT pour aider à combattre les feux

Le Chili vient d'être durement touché par des incendies de forêts. Les satellites SPOT ont capturé des images des zones impactées dans le cadre de l'activation de la Charte internationale «Espace et catastrophes majeures».

Depuis mi-janvier, le Chili est en proie à plus de 150 incendies qui ont ravagé plus de 400.000 hectares de forêts dans le centre et le sud du pays. L'ONEMI, la Sécurité civile chilienne, a activé la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures » le mardi 24 janvier. Créée en 2000 par le CNES et l'ESA, cette Charte fournit gratuitement des images de satellites aux pays victimes de catastrophes naturelles afin de les aider à organiser les secours.

Entre autres satellites de la constellation de la Charte, côté français, les satellites SPOT ont été mobilisés pour acquérir des images satellitaires sur les zones impactées. Grâce à son savoir-faire et à son expérience acquise dans le domaine civil, le CNES est devenu un partenaire privilégié de la Sécurité civile. Agilité pour accéder quotidiennement à tout point du globe, qualité des images et précision de la localisation, les caractéristiques des satellites SPOT en font un outil de premier plan en cas de situation critique. Dans ce cadre, les satellites SPOT 6 et 7 ont été programmés pour acquérir des images en couleurs de 1,5 mètre résolution, dès le 25 janvier.

4.000 personnes sont mobilisées pour combattre ce qui s'avère être « Le pire désastre forestier de l'histoire », selon la présidente du Chili, Michelle Bachelet, qui a demandé de l'aide internationale. Un appel auquel ont répondu plusieurs pays dont la France et un contingent de pompiers, est parti sur place pour participer aux interventions pour une durée de près de quatre semaines. Afin d'organiser au mieux la logistique, le COGIC (Sécurité civile) a demandé à avoir accès aux images satellitaires ainsi qu'aux cartes de dégâts produites par les services de cartographie rapide.

Le SERTIT, service français de cartographie rapide, a réalisé à la demande du CNES trois cartes délimitant les zones incendiées autour de la ville de Lolol, vendredi 27. Ces cartes ont été fournies au centre de crises du COGIC, seulement quatre heures après la demande et transmises immédiatement aux secours sur place pour aider aux interventions. Le contingent français s'est déplacé lundi 30 janvier, 250 km plus au sud, vers la ville de Concepcion pour la protéger alors qu'elle était entourée par les flammes. Le même jour, une carte des dégâts était réalisée par le SERTIT sur cette zone à partir d'images satellites acquises la veille et des acquisitions par SPOT sont prévues à partir du 1^{er} février.

Le CNES joue ainsi son rôle de coordination entre la programmation des satellites SPOT, le besoin de la Sécurité civile française et le SERTIT. C'est la 518^{ème} activation de la Charte, depuis sa création en 2000 et la deuxième pour 2017. La Charte a déjà été activée 22 fois au Chili.

Contacts

Pascale Bresson
Fabienne Lissak

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 78 74

pascale.bresson@cnes.fr
fabienne.lissak@cnes.fr

presse.cnes.fr